

Réf : F16028.01

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)

Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier en deux (2) exemplaires
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Email : denv.contact@province-sud.nc

* L'EXPLOITANT (indiquer la dénomination) Suser/Immobilier
déclare avoir mis en service la ou les **INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
suivantes : Station de Traitement de eaux usées
de l'Etat d'Algérie 2

* NUMERO D'ARRETE D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIEE OU DE RECEPISSE DE DECLARATION DE OU
DES ACTIVITES CONCERNEES :

2012-43423/DENV * du (jj/mm/aaaa) 13.11.2012
DATE DE MISE EN SERVICE : (jj/mm/aaaa)

LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

* Commune : NOM DORÉ
* Adresse : 139, Rue de l'ANGORA
* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : X: 452675 Y: 219563

* Fait à Nouméa le (jj/mm/aaaa) 13.09.2019
* Par (Nom - Prénom du signataire) : Natasha COMTE
* Qualité du signataire : Gestionnaire de Copropriétés
* Signature : 

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires